

**Votre enfant est dispensé d'EPS, deux solutions : soit cette dispense est ponctuelle (1 séance), soit cette dispense est longue, avec certificat médical.**

Les formulaires d'inaptitude à la pratique sportive sont en pièce jointe au format .pdf, à télécharger.

### **Marche à suivre pour les dispenses d'Éducation physique et sportive :**

Seule une dispense totale d'un médecin peut donner lieu à une absence

**Dispense ponctuelle (1 séance) :** les parents d'élèves doivent compléter le fichier "Inaptitude sans certificat médical"

- Imprimer le fichier
- Faire compléter la dispense aux responsables légaux.
- Présenter la dispense au professeur d'EPS, qui gardera l'élève avec lui en EPS (chronométrage, aides diverses). La présence en cours est une obligation scolaire et la présentation d'un certificat médical ne soustrait pas les élèves au principe d'assiduité.
- Pour le cas de la piscine, l'élève absent pour une seule séance vient présenter sa dispense en Vie scolaire et devra rester en Vie scolaire.
- Il n'y aura plus de régularisation d'absence a posteriori en dispense ponctuelle (= absence Sans Motif Valable)

**Dispense avec certificat médical (plusieurs séances) :** les parents d'élèves doivent compléter le fichier " Inaptitude avec certificat médical"

- Imprimer le fichier
- Faire compléter la dispense aux responsables légaux et médecin.
- Présenter la dispense au professeur d'EPS, qui contractualisera pour une pratique aménagée du sport (fichier contrat de santé). Une activité sportive ou artistique adaptée leur sera proposée en tenant compte de leurs besoins et de leurs difficultés motrices ou sensorielles. Le matériel, les règlements et les évaluations sont également différents des pratiques sportives habituelles.
- Le contrôle de l'assiduité sera effectué sur les créneaux d'EPS adaptée.
- La dispense doit être ramenée, complétée et visée par le professeur d'EPS, en Vie scolaire.
- Inaptitude totale : les CPE décideront si l'élève peut rester à la maison

Merci d'avance pour votre compréhension.

Les CPE